



## Déclaration liminaire de la FCPE au CDEN du mardi 26 mars 2024

Comment faire réussir tous les enfants avec des profs en moins ?

Contrairement à ce qu'affirme la ministre de l'Éducation nationale : "Il n'y aura aucune suppression de postes au global, dans l'Éducation nationale, en 2024<sup>1</sup>", la rentrée 2024 sera rouge pour l'école publique, avec 650 postes supprimés pour le premier degré, soit 82 dans notre académie et 26 en Deux-Sèvres.

Peut-être pourrions-nous nous interroger sur la situation de l'école aujourd'hui ? Très sincèrement, nous pensons que ce qui se passe en Deux-Sèvres est un condensé de ce qui va mal. Cette carte scolaire est pour nous, une source d'inquiétude. 36 classes fermées ! Nous souhaitons le dire, nous ne laisserons jamais croire que ces fermetures sont légitimes. Il existe toujours des cas particuliers de fermeture compréhensible pour des raisons démographiques mais nous le savons bien, la majorité des fermetures proposées ici ne sont pas légitimes.

L'école publique doit être le modèle. Nous le disons clairement à toutes les écoles qui doutent, à ces parents qui se demandent s'ils ne sont pas trop gourmands à vouloir garder une classe ouverte. Il est parfaitement légitime de dire que dans les 22 pays de l'Union Européenne membres de l'OCDE, il y a une moyenne de 19 élèves par classe à l'école élémentaire et 21 élèves au collège. C'est la France qui présente la taille moyenne de classe la plus élevée à l'école élémentaire, avec 22 élèves par classe. Au collège, c'est à nouveau en France que les classes sont les plus chargées, en moyenne avec 26 élèves.

Si nous souhaitons parler de chiffres, parlons aussi de chiffres avec des réalités nettes. Les Deux-Sèvres méritent qu'on s'occupe d'elles tout particulièrement et la France mérite enfin un engagement de l'Etat dans ses établissements. On a souvent entendu, ici, que l'école allait mieux, que les résultats des évaluations nationales montraient que nous rattrapions notre retard et que les réformes de ces dernières années avaient porté leurs fruits. Et enfin que la FCPE n'avait été que de grands criards contre ces réformes et que les résultats prouvaient la réussite de ces décisions. Et voilà que PISA nous rappelle à l'ordre. Alors, soyons modestes et honnêtes, mesdames et messieurs, membres du CDEN, notre école a besoin de nous et ce ne sont pas ces décisions qui feront du bien à nos écoles. Cette carte scolaire poursuit le travail défendu par Monsieur le Président de la République dans son réarmement. C'est quoi le réarmement scolaire alors aujourd'hui ? En Deux-Sèvres, c'est fermer des écoles en milieu rural, c'est créer des RPI qui ensuite ferment des classes alors que le milieu rural est exsangue. En Deux-Sèvres, il s'agit de retirer tout type de rééquilibrage que pourrait donner l'Education Nationale à certaines écoles qui n'ont pas la dénomination REP ou REP+. Aujourd'hui, dans ces écoles-là, on ferme encore des classes. A la FCPE des Deux-Sèvres nous demandons de garantir pleinement le principe de moins d'élèves par classe. Nous demandons de constituer en parallèle une brigade à long terme et ne plus considérer cette brigade de remplaçants comme une variable d'ajustement et nous demandons aussi d'écouter le terrain. Le terrain remonte ces besoins de remplacements et

---

<sup>1</sup> 17 janvier 2024, Télématin

le second degré montre bien qu'on ne peut pas abandonner les enfants sans accompagnement. L'accompagnement c'est aussi garantir un RASED solide.

Les annonces montrent que nous avons souvent eu raison d'alerter. Nous ne souhaiterions pas être des oracles mais il est certain que sur de nombreux sujets que nous avons annoncés, les décisions ont été vues comme logique avec le temps. Nous disions « Attention de ne pas donner de place supplémentaire au privé » que la situation a tristement eu un écho ces derniers mois. Nous appelions à « pérenniser les écoles et les enseignants en place ». Ce respect des personnels est essentiel et nous avons raison de le rappeler. Et enfin, nous invitons au « dialogue ». Les parents d'élèves vous interpellent, écoutez nos retours de terrain, l'école doit être défendue et aujourd'hui nous serons face à une présentation qui s'approche plus à une attaque de cette école publique. En résumé, nous souhaiterions rappeler les propos de Mme Nicole Belloubet en 2016 : arrêtons « les fariboles sur la restauration de l'autorité ou le port de la blouse » ! Refusons « les contempteurs de la situation actuelle [qui] sont obligés de se saisir de prétextes ou de fuir le service public pour rejoindre l'entre-soi des classes homogènes dans l'enseignement privé » ! Et rappelons que « la nation doit choisir de hisser, a minima, la France dans la moyenne européenne ». C'est un réel pari et non pas des paroles d'un autre temps !

Différentes opérations ou déclarations ont émaillé ces dernières semaines, en réaction aux mesures annoncées du "choc des savoirs" mais également pour protester contre le manque de moyens destinés à assurer la rentrée scolaire 2024. Au-delà de ces mobilisations massives qui unissent parents, enseignants, et l'ensemble des membres de la communauté éducative, il faut entendre un appel pour le renouveau de l'école publique. Une école publique forte d'une ambition construite et partagée à l'échelle de toute la nation. **L'école n'a pas besoin de groupes de niveau mais elle a besoin que l'on remette ses moyens à niveau !**

La FCPE est bien évidemment opposée aux groupes de niveau, comme elle est opposée à l'ensemble des mesures du "choc des savoirs" qui signent la destruction du collège unique.

Redonner du sens aux conseils d'administration commence par donner l'opportunité aux membres de cette communauté de débattre sur des sujets de fond comme la question de la répartition des moyens pédagogiques. Les langues et les sciences ont besoin de conserver leur horaire dédoublé ! Les moyens supplémentaires dont disposaient les établissements pour accompagner les élèves en difficulté vont disparaître. Sur quelle dotation mettre en œuvre les programmes d'éducation à la sexualité, l'accompagnement à l'orientation ?

Les choix budgétaires auxquels nous assistons sont la preuve d'un ministère coupé du terrain. L'école publique, seule à même de faire réussir tous les élèves et de construire une conscience citoyenne commune, devrait faire l'objet de toutes les attentions. Les exemples de ces derniers jours montrent à quel point la lutte contre les discriminations, le racisme, les LGBTPhobies est parfois bien éloignée de la culture de certains établissements privés sous contrat. L'école publique doit continuer à être celle du vivre ensemble. Il y a un besoin urgent dans notre société d'un grand débat sur l'école. Pour cela, la FCPE a choisi de porter vingt mesures pour l'école qui s'articulent autour des sept axes d'amélioration du climat scolaire. Ces mesures portent notre vision de l'école publique, l'école de la première chance et du

premier choix des parents. Ces 20 mesures ont l'ambition de nourrir le débat et d'être force de proposition.

Cependant comment réformer l'Education nationale alors même que le métier d'enseignant est si peu attractif ? Comment recruter en si peu de temps les 2 000 enseignants annoncés par Gabriel Attal ? La FCPE insiste sur ce point, les élèves devront avoir face à eux des pédagogues, des enseignants formés et titulaires. Le recours à des vacataires, voire à des outils d'intelligence artificielle, comme c'est d'ores et déjà prévu pour les élèves de seconde, ne sera pas accepté.

A propos justement de la classe de seconde, les quelque 600 000 élèves de la voie générale et technologique devront, pour la première fois cette année, effectuer deux semaines d'observation en entreprise au mois de juin. Lorsque la FCPE appelait de ses vœux la reconquête du mois de juin, c'est au sein de la classe qu'elle envisageait cette reconquête. Quel est le sens de ce stage qui ne fera l'objet d'aucun accompagnement ni d'aucune exploitation pédagogique ultérieure ? Plus grave, ces stages vont venir percuter les stages des élèves de la voie professionnelle alors que ceux-ci font partie intégrante de leur cursus. Les jeunes qui pourront bénéficier des réseaux de leurs parents ne rencontreront aucun souci à trouver un stage intéressant. Certains, en mobilité internationale, se verront dispensés de stage tandis que d'autres, enfin, n'auront d'autre choix que de se tourner vers le SNU.

Cette école à deux vitesses se poursuit dans l'accès aux études supérieures. La FCPE réitère sa demande d'anonymisation des lycées d'origine dans Parcoursup. Alors que de nouvelles formations privées devraient intégrer la plateforme, nous réaffirmons notre demande d'ouverture de formations publiques sur tout le territoire. Les étudiants et leur famille doivent avoir le choix du public ! Des formations sélectives et non sélectives publiques doivent être accessibles sur tout le territoire. Comment continuer à accepter que des officines privées se fassent de l'argent sur le dos des parents, sans garantie que ces formations ne fermeront pas en cours d'année ? Les élèves de lycée doivent avoir accès à des formations ouvrant sur de vrais diplômes, valables partout en France et reconnus internationalement.

Beaucoup des décisions se jouent ici, dans cette chambre consultative qui, et nous le regrettons, devient, de plus en plus, une chambre funéraire de l'école. Nous appelons à reconstruire ensemble une vraie école publique et laïque pour toutes et tous !



## DÉCLARATION COMMUNE AU CDEN 14 MARS 2024

**Madame la Préfète,**

Les mesures de suppression de 26 postes d'enseignants à la rentrée prochaine avec la fermeture de **36** classes vont avoir des conséquences directes sur les conditions de travail des personnels enseignants et AESH, mais aussi sur l'avenir de l'école publique dans notre département et particulièrement dans nos communes rurales.

Cette réforme des collèges, comme celle des lycées dont elle s'inspire va permettre un nouveau plan social dans l'éducation nationale avec notamment la suppression de 105 postes dans les lycées de l'académie. **Alors que l'on attend 85 élèves de plus à la rentrée 2024 dans l'académie, ce sont 650 heures de cours supprimés et dans les LGT, pour 91 élèves de moins, le retrait est de 800 heures.**

Ajoutons les mesures « choc des savoirs » qui suscitent une très forte opposition dans la communauté éducative. Lors du dernier CSE, les principaux textes autour des mesures « choc des savoirs » ont été très majoritairement rejetés par les organisations syndicales et la FCPE.

**Nous nous opposons à ce plan sur :**

- les textes sur les groupes de niveaux au collège et en SEGPA **n'ont reçu aucune voix pour.**
- la classe de prépa-Secondaire pour les élèves recalés au DNB a aussi été contestée très fortement **(46 voix Contre et 3 Pour).**
- le texte sur le redoublement a été rejeté **à 57 voix contre (3 voix pour)**, même chose pour le texte pour la labellisation des manuels, **33 voix contre et seulement 2 voix pour.**

Un vœu intersyndical avec la FCPE a été voté en début de séance exigeant l'abandon des mesures « choc des savoirs » avec un vote sans appel : **59 voix Pour, 3 Contre et 4 Abstentions.**

Le « Choc des savoirs » dessine les contours d'un projet d'École conservateur et passéiste néfaste pour l'École publique, les élèves et les personnels. Nous dénonçons les fondements de cette politique au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Par ailleurs, cela s'est manifesté dans les mobilisations des dernières semaines (grèves, journées d'actions, rassemblements) mais aussi à travers la pétition intersyndicale qui a déjà recueilli à ce jour plus de 45 000 signatures.

Nous nous opposons à ce plan qui :

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, ce qui va immanquablement accentuer les inégalités scolaires ;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP pour les élèves admis en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves ;
- désorganise les collèges par la réorientation de l'utilisation de la marge, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options ;
- dégrade considérablement les conditions de travail par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés ;
- dépossède les enseignant-es de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.
- va altérer la confiance en soi ou l'estime soi, augmenter le mal-être de certains élèves alors même que de nombreuses études alertent déjà sur la souffrance des élèves pour de multiples raisons (harcèlement etc...)

Passer en force, en confirmant voire en aggravant le nombre de suppressions de postes et de classes dans le 1<sup>er</sup> degré, en publiant ces textes du « Choc des savoirs », en dépit de la forte mobilisation des personnels et en niant les votes exprimés au CSE par la communauté éducative serait une provocation qui alimenterait la colère de l'ensemble des personnels mais aggraverait aussi la défiance envers l'institution, ainsi que plus largement la crise démocratique.

Mais cela n'est pas suffisant pour le gouvernement, puisque le 21 février 2024 Gabriel Attal publie un décret annonçant 10 milliards d'euros de réduction budgétaire dont 692 millions d'euros pour l'Éducation. 479 millions d'euros sont inscrits au « Titre 2 » permettant la rémunération des emplois. Ce sont 2620 emplois d'enseignants qui ne seront pas financés et pour le second degré public, 1740 postes seront supprimés. La mission Vie de l'élève va perdre 4600 emplois d'AED et AESH. Les créations de postes nécessaires de remplaçants, d'enseignants spécialisés ou des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ne seront pas possibles avec ce « coup de rabot budgétaire ».

Madame la Préfète, nous défendons l'École publique, gratuite et laïque, l'accès à une culture commune pour tous les élèves, la liberté pédagogique et les conditions de travail des personnels. Aussi, nous demandons l'abandon de ces mesures de suppression de postes et « Choc des savoirs » et demandons un investissement massif pour l'École publique, et la réussite de tous les élèves avec la création de tous les postes à hauteur des besoins.

Plus que jamais, nos syndicats appellent l'ensemble des personnels à réaffirmer leurs revendications le 19 mars 2024, journée de grève intersyndicale de toute la Fonction Publique. Cette mobilisation sera déterminante pour discuter des moyens pour faire aboutir l'ensemble de nos revendications.

**C'est pour toutes ces raisons, que nous représentants des personnels, des parents d'élèves, des associations complémentaires, des DDEN, ne siégerons pas à ce CDEN.**

